

Objet : Compte rendu des décisions du Président.

Conformément aux articles L5211-10 et L2122-23 du Code Général des Collectivités territoriales et en application de la délibération du Comité Syndical du 19 septembre 2005, donnant délégation au Président pour une partie de ses attributions, Monsieur le Président expose à l'Assemblée les décisions prises récemment :

- N°034/07** Contrat avec l'orchestre Méditerranée pour le concert "Le messie de Haendel" le 11 mai 2007 à Cessenon sur Orb, dans le cadre du Festival Musiques au cœur du Vignoble.
Coût forfaitaire de la prestation 4000,00 € TTC.
- N°035/07** Prestations pour la régie technique avec la Sarl Mirettes et Belles oreilles concernant les concerts du festival "Musiques au cœur du vignoble"
Montant global de 8.497,22 € TTC.
- N°036/07** Suite à un avis d'appel public à la concurrence pour un marché à bons de commande en 3 lots concernant les besoins en fournitures administratives du Syndicat Mixte.
Pour le lot N°1 : "Fournitures de bureau", l'entreprise retenue est Buro+ (Béziers),
Pour le lot N°2 : "Papeterie", l'entreprise retenue est Buro+ (Béziers),
Pour le lot N°3 : "Consommables d'impression", l'entreprise retenue est EBM (Mauguio).
- N°037/07** Avenant N°2 au marché 06/08 concernant l'attribution du lot n°7, peinture, avec l'entreprise CONEJERO pour l'extension de la Maison des Services Publics et l'aménagement des locaux du siège.
Montant de l'avenant : 215,280 €uros TTC.

Monsieur le Président demande à l'Assemblée de bien vouloir en prendre acte.

Où l'exposé de Monsieur le Président, à l'unanimité, le Comité Syndical prend acte des décisions prises récemment.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Fait à Saint-Chinian, le 15 octobre 2007.

Le Président
Francis BOUTES